

Crise à Halliburton Gabon/ Entretien avec le délégué titulaire du personnel Donald Rigo : " Aujourd'hui, les négociations se poursuivent dans la transparence et la sérénité "

Propos recueillis par Frédéric Serge Long
Libreville/Gabon

L'union. La société Halliburton est aujourd'hui sur le départ. Mais cette situation provoque une inquiétude grandissante chez l'ensemble des employés. Où en êtes-vous dans l'évolution des négociations ?

Donald RIGO : Je tiens à vous remercier pour l'opportunité que vous me donnez aujourd'hui d'éclairer l'opinion nationale et internationale sur le climat qui prévaut au sein de la société Halliburton. Avant toute chose, permettez-moi de faire la genèse des événements qui nous amènent aux négociations. En mai 2016, dans l'optique d'une restructuration liée à la chute du baril du pétrole, la société Halliburton SAS Gabon a procédé à un licenciement de 85 des 165 employés gabonais de l'effectif total. Malgré les suggestions des délégués du personnel, contre toute attente, la direction annoncera le 12 juin 2016, la fermeture et l'arrêt de toutes ses activités sur le territoire pour la fin de l'année 2016.

Le 16 juin, nous avons saisi les autorités compétentes pour faire état de cette situation, afin de nous porter assistance sur toutes les démarches administratives requises pour une séparation dans le respect et la dignité que nous méritons.

De juin à septembre 2016, aucune communication relative à cette fermeture n'a été faite aux employés, malgré les multiples demandes des délégués du personnel. C'est seulement le 21 octobre 2016, en présence de l'Inspecteur spécial en charge du secteur pétrolier (ISTRAP) que la direction confirmera bel et bien la fermeture de la base du Gabon pour fin décembre 2016, sans toutefois donner un plan d'action pour le départ des employés, mais en procédant à l'exportation et à la vente des équipements.

Face à cette situation d'angoisse inéluctable, et dans le but de préserver la sérénité parmi les employés, nous avons sollicité à nouveau l'assistance des autorités administratives, qui ont pris des mesures, afin de ramener la direction sur la table des négociations. Aujourd'hui, les négociations se poursuivent dans la transparence et la sérénité et, contrairement aux spéculations, il n'y a aucun conflit entre les délégués du personnel que nous sommes et la direction Halliburton, car nous avons trouvé un accord sur le paiement d'une allocation de départ aux employés. Et, présentement, nous sommes sur la régularisation de quelques points restés en suspens dans le cahier de charges. Vous comprenez donc bien que les négociations sont ouvertes et se poursuivent.



Donald Rigo, délégué titulaire du personnel à la société Halliburton.

Nous tenons tout de même à rappeler que le Gabon est un pays de droit, régi par des lois et tous les opérateurs économiques doivent s'y conformer.

Pourtant, vous êtes accusés de séquestration des équipements de l'entreprise. Que répondez-vous à ces graves accusations ?

J'espère que quand vous dites "vous", vous faites allusion à l'ensemble des représentants du personnel.

Notre rôle ne nous confère aucun pouvoir de séquestrer des équipements, car nos attributions et nos missions sont clairement définies dans la section 3 de l'article 299 du Code du travail.

Je comprends que notre rôle, en tant que défenseurs des intérêts des salariés, puisse nous attirer des foudres. Mais nous avons l'obligation de maintenir l'ouverture au dialogue et de préserver la stabilité et la paix sociale dans nos entreprises. Si, toutefois, vous faites allusion à ma modeste personne, je ne suis pas indissociable des autres représentants. Je peux,

d'ailleurs, vous signifier qu'il n'y a aucun séquestre de matériel. Juste que les procédures prises par le partenaire social en face étaient peu orthodoxes. Aujourd'hui, les choses sont rentrées dans l'ordre. Enfin, nous l'espérons.

Quelle a été l'implication des autorités gabonaises, notamment le ministère du Pétrole et des Hydrocarbures dans la poursuite de ces négociations ?

Les autorités gabonaises ont joué un rôle très important pour l'avancement de ces échanges. Elles ont souvent su nous recadrer lorsque qu'à certains moments, nous semblions dévier du contexte, et tout cela dans le respect des lois de notre pays.

Nous tirons particulièrement notre chapeau au ministre du Pétrole et des Hydrocarbures, Monsieur Pascal Houangni Ambourou car, sans son intervention, le processus des négociations n'aurait jamais démarré.

Dès sa prise de fonction et même bien avant, il a mesuré l'importance du problème et est depuis lors déterminé à trouver une voie de sortie favorable pour les deux parties. C'est pourquoi, au nom du personnel de la société Halliburton Gabon, nous tenons à le remercier pour l'avancement du dossier et surtout lui demandons de continuer dans cette voie.

Aujourd'hui, la continuité de ces échanges se fera en présence du ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation technique et professionnelle et de l'Insertion des jeunes, Monsieur Eloi Nzondo dont on connaît également le dévouement à faire avancer ce genre d'échanges et qui, en pre-

nant le relais des négociations, en sa qualité de ministre du Travail, souhaite voir ces Gabonais, pères et mères de familles, rentrer dans leurs droits, afin de commencer une nouvelle vie. Nous espérons simplement que notre partenaire en face, Halliburton, ne dérogera pas au respect des lois de notre pays lorsque le ministère du Travail le lui fera savoir, pour qu'au plus vite, nous terminions avec ces échanges.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier le ministre délégué à l'Economie, chargé de la Prospective et de la Programmation du développement, Monsieur Noël Mboumba, ainsi que d'autres autorités de la province pour leurs contributions multiples à voir ce dossier finalisé, et qui souhaitent voir les revendications des employés aboutir, afin que ces derniers puissent refaire leur vie après de nombreuses années passées au service de cette compagnie.

Si Halliburton honorait ses engagements aujourd'hui, pourra-t-elle récupérer son matériel ?

Quand on quitte un pays, on doit certes prendre avec soi ses bagages, se munir de son passeport avec un visa de sortie délivré par les autorités compétentes, mais aussi penser à régler toutes ses dettes.

Pour ce qui est de notre part, en tant que représentants du personnel, si tout est fait dans le respect et la dignité humaine, tel que Halliburton aime à le répéter, nous n'y voyons aucun inconvénient. En tant qu'entreprise citoyenne, nous avons foi que les choses tirent positivement à leur fin.

Hydrocarbures/Permis Dussafu

Accord définitif entre Panoro Energy et BW Energy Gabon

W.N
Libreville/Gabon

DEUX mois après avoir signé avec BW Energy Gabon, un protocole d'accord de cession de 25% de ses parts sur le permis offshore Dussafu, le norvégien Panoro Energy vient d'annoncer la signature d'un contrat définitif à cet effet, rapporte l'agence Ecofin. Selon les termes dudit contrat, Panoro qui détenait 33,33% de participation sur le permis, en cédera 25% à BW Energy, contre un montant de 12 millions \$. L'entreprise a fait savoir qu'elle a reçu, en espèces, 11 millions \$, après la signature du

document, et que le million restant lui sera versé au plus tard le 30 décembre 2017. Par ailleurs, Panoro a laissé entendre qu'elle bénéficiera d'un prêt de 12,5 millions \$ de la part de BW Energy Gabon, à un taux d'intérêt annuel de 7,5% pour financer toutes les dépenses, jusqu'au lancement de la production sur le périmètre, en 2018. Il faut souligner que le total des dépenses en immobilisations sur le périmètre est évalué à 150 millions \$. La signature de cet accord entre les deux parties est soumise à l'approbation du gouvernement gabonais. Celle-ci devrait intervenir avant la fin de l'année, selon

des sources proches du pétro-gazier. « Panoro est ravi de la signature de ce contrat et est très enthousiaste à l'idée de recevoir BW Energy Gabon comme partenaire pour créer de la valeur ajoutée à nos actionnaires », a déclaré Julien Balkany, président de Panoro Energy. Il faut rappeler que BW Energy Gabon a également acheté la totalité des participations de Harvest Natural sur Dussafu. Cette transaction attend aussi de recevoir l'approbation du gouvernement gabonais. BW Energy détient désormais 91,67% des participations de Dussafu et en est l'opérateur, tandis que Panoro contrôle les 8,33% restants.



ECIG

www.ecig-gabon.com
ecig.gabon@gmail.com

OFFRE SPECIALE
DU 15 FEVRIER 2017
AU 30 AVRIL 2017

-25%
de Remise pour
autres quantités



3 Pneus Achetés = 1 GRATUIT



PNEUS DU GROUPE
Continental

Nos points de ventes

Z.I. OLOUMI (face FOPI entrée BERNABE) ouvert du lundi au samedi:
+241 01 74 30 06 / 06 25 98 64 / 07 05 31 05 / 02 45 35 45

OKALA (BALLON D'OR) ouvert 7/7 jrs : +241 04 84 08 00 / 06 00 82 00